



APPEL A LA POURSUITE DE LA MOBILISATION CONTRE LE PROJET DE LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DE MOBILITE AU MINISTERE DE LA JUSTICE !

Parce que les personnels sont attachés au principe d'égalité de traitement et de non discrimination au sein de la Fonction Publique.
Parce qu'ils refusent la suppression de leur droit à mobilité.
Parce qu'ils s'opposent à une logique managériale de recrutement profilée et généralisée, porte ouverte à tous les arbitraires,

Ils ne se laisseront pas imposer par leur administration son projet de Lignes Directrices de Gestion !

**la CGT IP 35-53, la SNEPAP-35 et la CGT-PJJ GO
appellent à un**

RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION

LE MARDI 28 JANVIER 2020 de 12h30 à 13h30

**devant la Direction Inter-Régionale des Services Pénitentiaires de
Rennes et DT PJJ**

Ce rassemblement sera suivi d'une assemblée générale au CPH de Rennes-Vezin.

Rennes, le 21 janvier 2020